

---

**Pôle Expertise statutaire –  
Conseil RH – Gestion des instances**

---

## **Tirage au sort des représentants du personnel pour l'attribution des sièges vacants à la COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**

Madame, Monsieur,

Je vous informe que plusieurs sièges du collège des représentants du personnel de la Commission Consultative Paritaire (CCP) sont vacants.

Conformément à l'article R211-389 du Code Général de la Fonction Publique, ces postes seront attribués par voie de tirage au sort parmi les électeurs à la CCP qui remplissent les conditions d'éligibilité.

Je vous informe que le tirage, auquel tout électeur à la CCP peut assister, aura lieu dans les locaux du Centre de Gestion le **30 avril 2025 à 15h00** et sera effectué par le Président du Centre de Gestion.

**La liste des agents concernés par ce tirage sera affichée dans les locaux du Centre de Gestion et consultable sur notre site internet, à compter du 18 avril 2025.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,

Jean-Luc DEPRINCE